



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° HC / 59 / CAB / du 13 février 2024

Portant réouverture des structures d'accueil collectifs de mineurs

Le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française,

Officier de la Légion d'honneur

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

- Vu** la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2215-1 et suivants ;
- Vu** l'arrêté n°055/CAB du 12 février 2024 portant fermeture des établissements scolaires

Considérant que les conditions météorologiques constatées sont compatibles avec la reprise de certaines activités de gardes d'enfants nécessaires au maintien de la vie économique

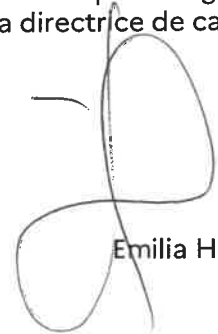
Sur proposition de la directrice de cabinet du Haut-Commissaire

ARRÊTE

Article 1^{er} : l'article 2 de l'arrêté susvisé est modifié ainsi qu'il suit : « Les structures d'accueil collectifs de mineurs (crèches, garderies, jardins d'enfants, centres de loisirs sans hébergement, associations sportives et culturelles...) de l'archipel de la Société sont fermées à compter du **lundi 12 février 2024 à 00h00 jusqu'au mardi 13 février 2024 à 12h.** »

Article 2 : La directrice de cabinet du haut-commissaire, le chef de la subdivision administrative des îles du vent et des îles sous le vent et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera, compte tenu de l'urgence, affiché aux lieux habituels et transmis au Président de la Polynésie française.

Pour le haut-commissaire
et par délégation,
la directrice de cabinet



Emilia HAVEZ



Copie pour exécution :

- DPC
- DTPN
- COMGEND
- CZM PF
- COMSUP FAPF
- JRCC
- SAM PF
- DPAM
- Gendarmerie maritime
- SAIDV/SAISLV
- maires des communes des îles du Vent et îles sous le Vent

Copie pour information :

- Présidence PF